



accident de travail pendant mon service

Par **LUDO838**, le **22/03/2012** à **11:23**

suite a mon accident de travail de la circulation du 16 decembre 2011 ayant plusieurs blessures et pris aussitot en charges par les pompiers different soins effectuer je devait reprendre le travail le 26 mars 2012 ayant une infiltration lombaire a faire le 29 mars 2012 j'ai etait prolonger jusqu'au 22 avril 2012.

en portant ma prolongation a mon superieur il ma signaler que dgs etait en train de me commissionner a une reforme pour me passer devant medecin expert pour me mettre dans l'incapacite de travail et me degager !!!

donc il me demande de reprendre le boulot le 26 mars comme c'etait prevue au depart pour casser la procedure et me mettre en rechute dessusite apres .

apres reflexion de ma part si je reprend le 26 mars et qu'il me font passer dessusite a la visite medale il vont me mettre inapte au poste et j'aurait tout dans le baba !!!

que doit je faire sachant que je fonctionnaire territorial
merci d'avance

Par **P.M.**, le **22/03/2012** à **12:37**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absnce dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité mais à mon avis, tant que vous n'avez rien reçu d'officiel, je ne vois pas pourquoi vous modifieriez le cours normal de la prolongation de l'arrêt...